



Ständiges Sekretariat • Secrétariat permanent • Segretariato permanente • Stalni sekretariat

Déclaration de presse

Innsbruck, 4 avril 2007

Deuxième Parlement des jeunes sur la Convention alpine

Les jeunes demandent une meilleure prise de conscience environnementale dans la vie quotidienne et l'arrêt de l'urbanisation non maîtrisée

Le second Parlement des jeunes sur la Convention alpine s'est tenu à Innsbruck du 21 au 23 mars 2007, à l'initiative de l'Akademisches Gymnasium Innsbruck (AGI) et du Secrétariat permanent de la Convention alpine. Plus de 40 écolières et écoliers âgés de 16 à 19 ans ont discuté de manière intense des questions d'avenir de l'espace alpin, et ont élaboré des ébauches et des propositions de solutions communes. Les délégués étaient originaires de Maribor (Slovénie), Bassano del Grappa et Merano (Italie), Innsbruck (Autriche), Sonthofen et Rosenheim (Allemagne), Trogen (Suisse), Principauté du Liechtenstein et Grenoble (France).

« A partir d'une préparation approfondie des contenus, les délégués de tous les Etats alpins réunis au sein des différents comités ont discuté de quatre propositions de résolutions, qui mettent en lumière les questions spécifiques liées au développement de l'espace alpin du point de vue des jeunes » a déclaré la Présidente du Parlement des jeunes Sarah Schwarz. « Lors des discussions entre les jeunes issus des différentes régions alpines, nous avons constaté que les problèmes de l'espace alpin sont complexes, et qu'il est difficile de s'accorder sur des propositions communes » a souligné Philipp Sperner, le Président du Parlement des jeunes sur la Convention alpine.

Les travaux du Parlement des jeunes ont été ouverts par Marco Onida, le Secrétaire général de la Convention alpine.

La manifestation a été possible grâce au soutien financier du Ministère de la Vie autrichien, du Land du Tyrol et de la société SWARCO. Outre l'assemblée plénière, une excursion, des entretiens avec des experts et plusieurs réunions des différents comités étaient à l'ordre du jour. L'excursion a conduit un groupe de délégués à la Seegrube, au nord d'Innsbruck. Le deuxième groupe a visité la ville de Hall, au Tyrol. L'objectif de cette excursion était d'aborder les problèmes de la desserte entre les agglomérations urbaines et les espaces ruraux, et de développer des ébauches de solutions possibles.

L'assemblée plénière du Parlement des jeunes a débattu de quatre résolutions portant sur les questions suivantes :

- « Tourisme et changement climatique dans les Alpes »
- « La desserte entre les agglomérations urbaines et les espaces ruraux »

Dans le cadre des réunions des comités, des représentants scientifiques de haut niveau se sont entretenus avec les jeunes, notamment le Prof. Georg Kaser, de l'Institut géographique de l'Université d'Innsbruck, qui a collaboré à la rédaction du rapport de l'IPCC sur le changement climatique, publié cette année. Dans le domaine du changement climatique, le Parlement des jeunes demande en premier lieu que les émissions de CO₂ soient réduites au minimum. Le Parlement des jeunes demande

des mesures concrètes, telles que le développement et la promotion des véhicules hybrides, l'utilisation des énergies renouvelables et le déplacement des activités touristiques vers la saison estivale.

Dans le domaine de l'urbanisation, les délégués demandent que l'aménagement du territoire soit davantage pris en compte pour réduire l'expansion des effets négatifs de l'urbanisation. Le secteur public doit garantir l'approvisionnement de base dans toutes les régions, c'est-à-dire aussi dans les zones rurales.

Les résultats du second Parlement des jeunes sur la Convention alpine seront présentés aux organes de la Convention alpine.

« La participation active des jeunes est décisive, car elle permet, d'une part, d'apprendre les règles fondamentales de la démocratie, d'autre part d'être confrontés aux problèmes actuels qui influenceront sur notre avenir » a déclaré Marco Onida, le Secrétaire général de la Convention alpine, en ajoutant que pour la Convention alpine - la première et seule organisation gouvernementale à s'occuper de l'avenir de tout l'espace alpin - le dialogue avec les jeunes et les écoles est très important.

Roman Nell, le Directeur de l'Akademisches Gymnasium d'Innsbruck, qui a promu et impulsé le Parlement des jeunes sur la Convention alpine, s'est dit très satisfait de la bonne collaboration qui a régné entre les écoles. Le réseau fondé en 2006 poursuivra sa collaboration lors des prochaines années. Le prochain Parlement des jeunes sur la Convention alpine est prévu pour l'année 2008. Il se déroulera à Maribor (Slovénie).

Pour toute information complémentaire

Sur le Parlement des jeunes (notamment les textes des résolutions) : <http://www.jugendparlament.tsn.at>.

Sur la Convention alpine : www.alpconv.org

Questions : M. Igor Roblek, Secrétariat permanent de la Convention alpine +43-512-588589-15, igor.roblek@alpconv.org

Ecoles qui ont participé au premier Parlement des jeunes :

Akademisches Gymnasium Innsbruck (Autriche)

Gymnasium Sonthofen (Allemagne)

Karolinen-Gymnasium Rosenheim (Allemagne)

Lycée Lesdiguières, Grenoble (France)

Liceo Ginnasio « G. b. Brocchi », Bassano del Grappa (Italie)

Fachoberschule für Soziales "Marie Curie" Merano (Italie)

Liechtensteinisches Gymnasium, Vaduz (Liechtenstein)

Druga gimnazija Maribor (Slovénie)

Kantonsschule Trogen (Suisse)